

Réf: Dossier 287680

Avis de constitution

SOCIETE « PRO-VISION SARL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE, Lot 20, Ilot 150

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 22 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO-VISION SARL »

Objet : ACHATS ET VENTES DE TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION, IMPORT-EXPORT DE MATERIEL DE CONSTRUCTION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE, Lot 20, Ilot 150

Dirigeant(s) M MOGHNIE MOHAMAD JAWAD (GÉRANT), M MOGHNIE MEHDI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00678 du 22/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09526/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

